



SION



Département de la sécurité, des institutions et du sport
Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenir du football professionnel et de la relève en Valais – Point de situation

Le Département de la sécurité des institutions et du sport (DSIS), la Ville de Sion, l'Association valaisanne de football (AVF) et le FC Sion se sont engagés pour l'avenir du football d'élite et de la relève en Valais. Conformément aux intentions arrêtées dans la lettre d'intention signée le 11 janvier 2024, les partenaires ont dressé un état des lieux intermédiaire. Différents principes ont pu être arrêtés concernant la création d'une académie de football pour les jeunes ainsi que la localisation des différentes infrastructures footballistiques prévues.

Afin d'assurer la pérennité du football professionnel en Valais et pourvoir aux besoins de formation de la relève, le Département de la sécurité des institutions et du sport (DSIS), la Ville de Sion, l'Association valaisanne de football (AVF) et le FC Sion ont signé une lettre d'intention détaillant les missions de chacun, ainsi qu'un calendrier d'action. Après 4 mois de travaux, différents principes ont pu être confirmés. Par ailleurs, le FC Sion poursuit son engagement sportif afin de rejoindre l'élite du football et garantir une structure adaptée aux jeunes talents valaisans.

Formation de la relève et création d'une académie de football

L'Association valaisanne de football visite différents centres de formation existants afin d'étudier les bonnes pratiques mises en place, aussi bien au niveau de la gestion que de l'exploitation. Les principes suivants ont pu être arrêtés et devront être définitivement confirmés par la suite :

- Les formations FE12, FE13 et FE14 se feront sur plusieurs sites à travers le canton (Haut, Centre et Bas-Valais).
- Dès les M15, la formation sera réunie dans un centre unique, à implémenter dans le Valais central.

La Ville est disposée à mettre à disposition les terrains de la Garenne, à Pont-de-la-Morge, pour accueillir la future académie de football. Si cette option était retenue, la Ville resterait propriétaire du fonds mais accorderait un droit de superficie au porteur final du projet.

Suite des travaux

Le choix définitif des sites pour les différentes composantes du projet, ainsi que les conditions de mise à disposition devront encore être approfondis dans les mois à venir. Le planning défini dans la lettre d'intention fixe un délai au 31 décembre 2024 pour aboutir à un accord-cadre qui permette d'avancer dans les processus et qui seul déterminera formellement les engagements pris et leur donnera force légale. L'objectif reste la mise en service de l'Académie cantonale de football en 2026 et l'ouverture du stade en 2029, sous réserve des accords des exécutifs et législatifs cantonaux et communaux.

Sion, le 15 mai 2024



SION



Département de la sécurité, des institutions et du sport
Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57
- Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport
027 606 50 05
- Martin Zurwerra, président de l'Association valaisanne de football
078 15 19 55
- Christian Constantin, président du FC Sion
079 220 22 59